



Instrumentum Laboris en vue du synode des évêques d'octobre 2023

Le cardinal Mario Grech, secrétaire général du Secrétariat général du Synode, présente ainsi ce document de travail pour la première session de la 16e Assemblée générale ordinaire du Synode des Évêques (4-29 octobre 2023)

L'Instrumentum Laboris n'est pas un document du Saint-Siège, mais de toute l'Église. Ce n'est pas un document écrit sur un bureau. C'est un document dont tous sont coauteurs, chacun pour le rôle qu'il est appelé à jouer dans l'Église, dans la docilité à l'Esprit. [...] Vous ne trouverez pas dans le texte une systématisation théorique de la synodalité, mais le fruit d'une expérience d'Église, d'un cheminement où nous avons tous appris davantage, par le fait de cheminer ensemble et de nous interroger sur le sens de cette expérience.

Une expérience et non simplement des mots : ***le but du chemin synodal "n'est pas de produire des documents, mais d'ouvrir des horizons d'espérance pour l'accomplissement de la mission de l'Église."*** (Document de travail pour l'étape continentale, "Élargis l'espace de ta tente", n .6)

Alors, osons l'espérance !

PAGINATED_FRA_INSTRUMENTUM-LABORIS-A4Télécharger

©2024 - Diocèse d'Angoulême - 17/07/2024 -

<https://charente.catholique.fr/actualites/instrumentum-laboris-en-vue-du-synode-des-veques-doctobre-2023/>